

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, LE 26 SEPTEMBRE 2023 – 19H
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	Z	Eliza McKnight	Z
Claire Beaubien	Z	Dan Nagle	Z
Richard Gagnon	Z	Helene Turgeon	Z
Richard Gosselin	Z	Daniel Zigby	Z
Gary Holliday	Z	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik, vice-présidente	Z	Éric Campbell – Secrétaire général	P
Shawn Jersey	Z	Kandy Mackey – Directrice générale	P
Mary-Ellen Kirby	Z	Sophie Leduc – Directrice générale adjointe et directrice des services financiers	P
Frank MacGregor	Z	Caroline Dufresne – Directrice des ressources humaines	P
Jonathan Murray	Z	Eva Lettner – Directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques	Z
Michael Murray, président	Z	Emmanuelle Gaudet – Directrice des services complémentaires	Z
Tina Pezzi-Bilodeau	Z	Éric Plante – Directeur des ressources matérielles	Z

ZOOM (Z) – MEMBRES PRÉSENTS (P) – MEMBRES ABSENTS (A)

OBSERVATEURS

Holly Bailey, Consultante en communications

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la séance à 19h.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR le commissaire J. Murray afin d'adopter l'ordre du jour du 26 septembre 2023, tel que déposé avec l'ajout suivant :

9.3.1.2 Mansonville Elementary School – Signataires autorisés pour les écoles et les centres

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 AOÛT 2023

Résolution N° CSET 23-09-09

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 22 août 2023

ATTENDU qu'une copie des minutes de la réunion du 22 août 2023 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 22 août 2023, tel que déposées.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Le Président, M. Murray, a invité le commissaire F. MacGregor à présenter le prix d'excellence du 26 septembre 2023 :

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et les cadres supérieurs de la Commission scolaire Eastern Townships aimeraient signaler ce qui suit :





Le 12 septembre a marqué le lancement officiel de l'Effet FP Estrie. Pour la première fois, les 9 centres de formation professionnelle de la région estrienne se sont regroupés pour valoriser leurs programmes de formation qui soutiennent les métiers. Cette stratégie régionale contribuera à promouvoir la formation professionnelle et à démystifier le parcours des étudiants adultes, tout en soulignant le besoin de main-d'œuvre qualifiée dans notre région.

L'événement a attiré un grand nombre de participants et l'orateur principal, Philippe Lapeyrie, a livré un discours passionné sur son parcours personnel ainsi que les programmes de formation professionnelle qui ont propulsé sa carrière de sommelier.

Félicitations aux centres de formation professionnelle de la CSET qui font partie de cette initiative, notamment le Centre de formation professionnelle de Lennoxville et le Campus Brome-Missisquoi. Nous vous invitons à suivre l'Effet VT sur Facebook et pourquoi ne pas participer au concours en cours :

<https://www.facebook.com/effetfp.vteffect> !

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'Effet VT et de la participation de la CSET, écoutez l'entrevue sur les ondes de CIDI avec notre président et nos directions adjointes que vous pouvez voir en haut de la page :

<https://www.cidi991.com/townshiptidbits/wckcd5vu3tbc33zztw833p18yncan>

6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a eu aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

Le secrétaire général, É. Campbell a présenté le rapport annuel du protecteur de l'élève pour l'année scolaire 2022-2023 :

7.1 Rapport annuel du protecteur de l'élève pour l'année scolaire 2022-2023

Conformément aux articles 22.2 et 242 de la Loi sur l'instruction publique et au règlement de la Commission scolaire Eastern Townships établissant la procédure de l'examen des plaintes des élèves ou de leurs parents, voici mon rapport annuel en tant que protecteur d'élève pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Au cours de la période mentionnée ci-haut, j'ai reçu quatorze plaintes. Dans treize cas, les plaignants n'avaient pas épuisé les voies de recours prévues par la procédure d'examen de plaintes; ils ont donc été renvoyés à la procédure de plainte interne.

La plainte restante soulevait de nombreuses insatisfactions, notamment : refus d'élaborer un plan d'intervention, refus d'élaborer un plan d'éducation individualisé en temps opportun, manquement aux obligations de la CSET en matière de transport adapté, refus d'instruction en classe pendant des mois, etc. Lorsque j'ai enquêté à ce sujet, l'élève fréquentait l'école à temps plein depuis près d'un mois. Un plan d'intervention et un plan d'éducation individualisé étaient en vigueur. Les stratégies utilisées dans le cadre du plan d'intervention m'ont été communiquées, avec des exemples d'outils couramment en place à l'école. Un transport individuel a été mis à la disposition de l'élève. J'ai donc conclu qu'au moment de mon enquête, la CSET et l'école remplissaient leurs obligations en vertu de la Loi sur l'instruction publique et de la Politique et procédure régissant l'organisation des services éducatifs pour les élèves ayant des besoins particuliers – secteur des jeunes de la CSET.

À ma connaissance, aucun élève n'a été expulsé en raison d'actes d'intimidation ou de violence.

Je n'ai aucune recommandation à émettre en ce qui concerne les mesures nécessaires pour prévenir et faire cesser les intimidations et la violence, étant donné que les plaintes de cette nature ont été adéquatement gérées à l'interne.

14 août 2023

Christian Beaudry
Protecteur de l'élève

La directrice générale, K. Mackey a présenté le Plan d'engagement pour la réussite :

7.2 Résolution No CSET 23-09-10

Plan d'engagement pour la réussite 2023-2027

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'instruction publique, article 209.1, la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) doit adopter un Plan d'engagement vers la réussite puisque l'ancien s'est terminé le 30 juin 2023;

ATTENDU que le Plan d'engagement vers la réussite est aligné au Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ);

ATTENDU que la CSET a créé un comité de travail composé de représentants de diverses parties impliquées, qui a pris en considération les orientations historiques et courantes de la CSET, ainsi que les étapes suivantes nécessaires afin d'appuyer la réussite des élèves, à la fois dans le secteur des jeunes et dans le secteur des adultes;

ATTENDU que le Comité consultatif des élèves (CSAC) a fait part de sa contribution et de ses commentaires au comité de travail du Plan d'engagement vers la réussite de la CSET;

ATTENDU que la CSET a sondé les parents et les enseignants de ses écoles et de ses centres pour connaître leurs impressions sur un certain nombre de domaines et a utilisé ces données pour formuler son plan;

ATTENDU que la CSET a également sondé les partenaires communautaires pour connaître leurs impressions sur un certain nombre de domaines et a intégré ces données lors de la formulation de son plan;

ATTENDU qu'il a été convenu qu'une approche ciblée et précisée servirait davantage les élèves et les communautés de la CSET pour favoriser la réussite des élèves;

ATTENDU que le plan d'engagement vers la réussite proposé par la CSET reflète les délibérations, le retour d'information et les orientations à venir qui ont été jugées prioritaires par le comité de travail;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby que le Conseil des commissaires approuve, en principe, le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 daté du 1^{er} juillet 2023.

Adoptée à l'unanimité

Le secrétaire général, É. Campbell a présenté la résolution suivante :

7.3 Résolution No CSET 23-09-11

Nomination d'un responsable du traitement des plaintes (RTP)

ATTENDU que l'article 24 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève* stipulant que le responsable du traitement des plaintes est désigné parmi les membres du personnel de la commission scolaire par le Conseil des commissaires;

ATTENDU que le Décret 621-2023 prévoyant l'entrée en fonction au 28 août 2023 du responsable du traitement des plaintes;

ATTENDU que l'expertise développée par le secrétaire général en matière de traitement des plaintes;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday de nommer M. Éric Campbell, secrétaire général à titre de responsable du traitement des plaintes, et ce, à compter du 28 août 2023.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS

8.1 Rapport de la directrice générale

La directrice générale, K. Mackey a signalé ce qui suit :

Ce soir marque un moment fondamental...nous avons adopté notre Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027. Ce plan représente un événement majeur dans le parcours de la Commission scolaire Eastern Townships et, à ce titre, il sera l'unique objet de mon rapport.

Le plan d'engagement vers la réussite que nous avons adopté a un objectif primordial : faire passer le taux d'obtention de diplômes et de qualifications de notre cohorte sur sept ans actuellement à un taux de 77,5 % à un taux impressionnant de 82,5 %. Cet objectif reflète notre engagement inébranlable en faveur du

développement académique et personnel de chaque élève au sein de nos communautés. Au cœur de ce plan se trouvent quatre orientations clés :

Répondre à la vulnérabilité des enfants d'âge préscolaire : Nous reconnaissons l'importance de l'intervention et du soutien précoces, en veillant à ce que chaque enfant reçoive une base solide sur laquelle il peut construire un parcours éducatif réussi.

Le bilinguisme – favoriser l'enrichissement académique et culturel : Notre dévouement au bilinguisme n'enrichit pas seulement les expériences académiques de nos élèves, mais renforce également leur conscience culturelle, favorisant ainsi l'épanouissement des individus.

Valoriser les transitions et les parcours alternatifs : Nous reconnaissons que le parcours de la réussite n'est pas toujours linéaire. En valorisant les transitions et les parcours alternatifs, nous offrons aux élèves diverses possibilités de s'épanouir.

Maintenir et renforcer l'attention portée au bien-être des élèves et du personnel : Le bien-être de nos élèves et de notre personnel demeure la pierre angulaire de notre mission. Un environnement sain et favorable est essentiel pour favoriser la croissance et la réussite.

Notre nouvelle mission, notre nouvelle vision et nos nouvelles valeurs deviendront les lignes directrices de notre organisation :

Notre mission : La CSET vise à fournir à ses communautés un environnement d'apprentissage qui favorise le développement académique et personnel permettant l'obtention d'un diplôme ou d'une certification et des opportunités de s'épanouir et de réussir.

Notre vision : La CSET aspire à être une communauté d'apprentissage bilingue et collaborative, engagée dans la croissance et le bien-être de tous tout au long de la vie.

Nos valeurs : Inclusion, Bien-Être et Croissance.

Notre devise, « Aller de l'avant, ensemble, » reflète notre conviction que l'effort collectif et la collaboration sont les éléments essentiels qui nous permettront d'atteindre nos objectifs.

Le plan d'engagement pour la réussite 2023-2027 est fondé sur quatre piliers fondamentaux qui font partie intégrante de nos plans stratégiques depuis 2013 :

Approche développementale basée sur l'attachement : En favorisant des relations de confiance et un sentiment d'appartenance, nous créons un environnement dans lequel les élèves peuvent s'épanouir sur le plan émotionnel et scolaire.

Encadrement pédagogique : Renforcer l'autonomie de nos éducateurs pour les moyens de diriger et d'innover à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe est essentiel à la réussite de nos élèves.

Communautés d'apprentissage professionnel : Grâce à la collaboration et à l'apprentissage partagé, nous veillons à ce que notre personnel continue d'être à la pointe des meilleures pratiques éducatives, tout en se concentrant sur l'apprentissage des élèves.

Engagement intellectuel des élèves : L'engagement des élèves dans leur parcours d'apprentissage favorise la curiosité, la réflexion critique et l'amour de l'apprentissage tout au long de la vie.

Je suis fier de constater que l'élaboration de ce plan est le résultat d'un effort collectif, avec un comité de travail composé de 30 membres de la CSET et de notre Comité consultatif central des élèves. En outre, avant de présenter ce plan pour adoption ce soir, nous avons entrepris des consultations approfondies avec chaque école, centre et service de notre communauté. Cela reflète notre engagement en faveur de l'inclusion et notre conviction que chaque voix compte pour orienter l'avenir de nos élèves.

Pour conclure, je tiens à exprimer ma sincère gratitude et mon admiration pour l'incroyable dévouement et le travail acharné de notre personnel. J'ai de grandes attentes parce que j'ai une foi inébranlable dans notre organisation. Ensemble, nous pouvons déplacer des montagnes, et au centre de tout cela, il y a la réussite et le bien-être de nos élèves. Comme le dit le proverbe, il faut un village pour élever un enfant, et nous devons nous rappeler que nos élèves ont besoin de ce village – composé de parents, de communautés scolaires et de nous tous – pour s'épanouir.

Votre directrice générale,
Kandy Mackey

8.2 Rapport du président

Le président du conseil des commissaires, M. Murray n'avait rien de nouveau à signaler.

9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, le commissaire M. Murray a présenté les sujets qui ont été discutés à la réunion du comité exécutif de ce soir. Ces sujets ont également été présentés lors de la réunion du Conseil de ce soir.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, le commissaire D. Zigby a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 10 octobre 2023.

9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

La présidente du comité consultatif de vérification, J. Humenuik a présenté les résolutions suivantes :

9.3.1 Finances :**9.3.1.1 Résolution N° CSET 23-09-12****Drummondville Elementary School – Signing officers for schools and centres**

ATTENDU que la *Caisse Desjardins de Drummondville* exige les noms des représentants autorisés à signer les documents bancaires au nom de la Commission scolaire Eastern Townships pour *Drummondville Elementary School*;

ATTENDU que de nouvelles affectations ont modifié les représentants autorisés à signer dans cette école;

ATTENDU que seules les personnes énumérées ci-dessous sont autorisées à signer;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que les personnes suivantes soient autorisées à signer au nom de l'école;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que les autorisations antérieures sont rendues caduques par la présente résolution :

Drummondville Elementary School : Kathleen Harvey
Carole Hodak
Steve Rutherford

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.2 Résolution N° CSET 23-09-13**Mansonville Elementary School – Signing officers for schools and centres**

ATTENDU que la *Banque CIBC* exige les noms des représentants autorisés à signer les documents bancaires au nom de la Commission scolaire Eastern Townships pour *Mansonville Elementary School*;

ATTENDU que de nouvelles affectations ont modifié les représentants autorisés à signer dans cette école;

ATTENDU que seules les personnes énumérées ci-dessous sont autorisées à signer;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que les personnes suivantes soient autorisées à signer au nom de l'école;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que les autorisations antérieures sont rendues caduques par la présente résolution :

Mansonville Elementary School : Kimberley Morin
Tara Graves

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion du comité consultatif de vérification est prévue pour le 17 octobre 2023.

9.4 Comité consultatif des services éducatifs (ESAC)

La présidente du comité consultatif de l'éducation, M.E. Kirby a mentionné que la date de la prochaine réunion de ESAC est prévue pour le 3 octobre 2023.

9.5 Comité consultatif de communications

La présidente du comité consultatif de communications, H. Turgeon a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 5 décembre 2023.

9.6 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du comité consultatif des ressources humaines, C. Beaubien a mentionné les sujets discutés à la réunion du 19 septembre 2023 :

- Plan de dotation;
- Négociations;
- 2023-2024 Priorités du Comité consultatif des ressources humaines (HRAC);
- Aperçu du début de l'année scolaire;
- Formation aux premiers secours pour les secrétaires, Accompagnateurs d'élèves handicapés (HSAs) et Techniciens en éducation spécialisée (SETs);
- Processus pour le prochain calendrier scolaire;
- Sondage sur la violence de *Appalachian Teachers' Association (ATA)*.

La date de la prochaine réunion du comité consultatif des ressources humaines est prévue pour le 16 janvier 2024.

9.7 Comité consultatif de transport

Le président du comité consultatif de transport, le commissaire G. Holliday a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 14 novembre 2023.

9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)

La commissaire représentant les parents de SEAC, E. McKnight a mentionné que la date de la prochaine réunion de SEAC est prévue pour le 11 octobre 2023.

10. COMITÉ PARENTAL

Le commissaire qui représente les parents, D. Zigby a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 11 octobre 2023.

11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

La commissaire J. Humenuik, qui représente le comité consultatif des étudiants a mentionné que la date de la première réunion est prévue pour octobre 2023.

12. L'ACSAQ (QESBA)

12.1 Nominations aux postes de président et de vice-président

- Élections des dirigeants et des officiers (comité exécutif) ;
 - Président (2023-2025) – mandat de 2 ans;
 - Vice-président (2023-2025) – mandat de 2 ans;
 - Prix de l'ACSAQ : récipiendaires de 12 ans (prix de reconnaissance de service), récipiendaires de 25 ans (prix de reconnaissance de longue durée de service) et prix de mérite.
-

Projet de loi 40 – Appel de la décision du gouvernement

Le 8 septembre, le gouvernement de la CAQ a fait appel de la décision du juge Lussier. Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a proposé une rencontre en ligne avec l'ACSAQ avec un nombre limité de participants. Aucune mesure précise n'a été prise et aucun échéancier n'a été fixé.

Assemblée générale annuelle de l'ACSAQ

L'assemblée générale annuelle est prévue pour les 20 et 21 octobre 2023. En outre, un plan de développement professionnel sera proposé aux commissaires avant l'assemblée générale. M. Murray a fortement suggéré aux commissaires d'y assister en ligne ou en personne.

ACSAQ – Nominations au conseil d'administration

Élections du président et du vice-président – tous les commissaires ont le droit de voter et sont invités à le faire.

Négociations CPNCA

Le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires anglophones (CPNCA) a tenu une réunion le 15 septembre 2023. Les sujets discutés concernaient les négociations du Conseil du Trésor relatives à des questions qui n'ont pas été menées de bonne foi.

Conférence pour l'enseignement en anglais

Une conférence pour l'enseignement en anglais aura lieu en automne à l'Université McGill pour le réseau de recherche de Concordia. M. Murray a invité les commissaires d'y assister.

Manifestation des employés du secteur du public

Une impressionnante manifestation a eu lieu à Québec le samedi 23 septembre 2023 et d'autres manifestations, plus modestes, ont eu lieu ailleurs pour manifester leur mécontentement à l'égard des négociations syndicales – les représentants des employeurs des secteurs anglais et français ne sont aucunement familiers avec le système anglophone. Les syndicats sont en mesure de déclencher une grève avant la fin du mois d'octobre 2023 .

ACSAQ – Fonds juridiques

L'ACSAQ dispose de fonds positifs afin de poursuivre la défense juridique des projets de loi 40 et 21.

Conférence printanière 2023-2024

La conférence printanière sera conjointement organisée par la CSET les 9 et 10 mai 2023.

Le secrétaire général, É. Campbell a présenté la résolution suivante :

12.1 Résolution N° CSET 23-09-14

ACSAQ – 2023 Nominations au conseil d'administration

ATTENDU que les statuts de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) exigent des nominations pour les postes de vice-président et de président de l'association;

ATTENDU que le Conseil des commissaires des Cantons de l'Est propose M. Joseph Ortona au poste de président de l'association;

ATTENDU que le Conseil des commissaires des Cantons de l'Est propose M. Michael Murray au poste de vice-président de l'association;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) nomme M. Joseph Ortona au poste de président de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) pour le mandat de 2 ans 2023-2025 et M. Michael Murray au poste de vice-président de l'ACSAQ pour le mandat de 2 ans 2023-2025; **IL EST D EPLUS PROPOSÉ** qu'une copie de cette résolution soit transmise à la direction générale de l'ACSAQ.

Adoptée à l'unanimité

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Commissaire M. E. Kirby :

Cookshire Elementary School (CES)

Je me suis rendu sur place pour observer les rénovations en cours. J'ai été très contente de voir que plusieurs points qui ont été abordés sont en cours de réalisation. Plusieurs améliorations ont été apportées pour en faire un meilleur lieu d'apprentissage et de travail. J'ai remercié Éric Plante, directeur des ressources matérielles, pour sa contribution aux rénovations .

Commissaire J. Humenuik :

Les photos des écoles sur le site web de la CSET sont démodées. Je suggère de prendre de nouvelles photos des écoles à l'aide d'un drone, ce qui améliorerait notre image de marché auprès du public.

Commissaire G. Holliday :

Activités de rentrée pour les écoles primaires : Un grand nombre de projets étonnants et d'activités créatives ont été publiés sur les pages Facebook des écoles. Plusieurs activités joyeuses et saines ont été organisées pour accueillir les élèves.

Commissaire R. Gagnon : Étant donné que nous utilisons désormais la fibre optique avec une large bande passante, j'exprime le besoin de mettre davantage de photos d'école (salles de classe, cafétéria, cours de récréation) afin d'attirer et de montrer aux élèves et aux parents ce que nous avons à offrir.

Président M. Murray : Cette tâche est confiée à notre service de communication qui demande à voir ce que nous pouvons faire pour enrichir et faire connaître nos écoles.

14. ÉVÉNEMENTS À VENIR

Aucun.

15. CORRESPONDANCE

Les commissaires ont reçu des cartes de remerciement de la part d'étudiants adultes ayant bénéficié d'une bourse.

Les prix de *Massey-Vanier Scholarship, Bursary Fund (MVSBF)* a remercié les commissaires pour leur contribution de 800 \$. M. Murray fait remarquer que les contributions proviennent des fonds personnels des commissaires et non des fonds de la commission scolaire.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Annie Brasseur

Parent de Pope & AGRHS :

On m'a dit que le processus de recrutement du SEAC était basé sur le principe du premier arrivé, premier servi. J'ai postulé en ligne, conformément à la procédure, mais je n'ai toujours pas été contacté. Comment les membres sont-ils choisis ? Les parents des années précédentes sont-ils prioritaires ? S'il n'y en a qu'un par école acceptée, je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas de vote ?

M. Murray

Président de la CSET :

Je ne connais pas le processus. Peut-être Mme E. McKnight pourrait-elle nous éclairer ?

E. McKnight

Commissaire SEAC :

Il est dommage de devoir refuser des personnes qui veulent se porter volontaires, mais nous devons suivre les règles. Pour répondre à votre question, c'est en effet le principe du premier arrivé, premier servi. Un parent qui souhaite se présenter doit avoir un enfant dans l'école qu'il souhaite représenter et cet enfant doit avoir un plan d'éducation individualisé (PEI). Il est avantageux d'avoir des membres qui reviennent, car le travail est exigeant. Nous vous encourageons à poser votre candidature une autre année.

Annie Brasseur

Parent de Pope & AGRHS :

Par le passé, j'ai souvent défendu les intérêts des élèves ayant des besoins particuliers et j'ai assisté à des réunions à leur sujet. Je pense que je peux encore apporter ma contribution. J'ai un enfant qui fréquente *Alexander Galt Regional High School (AGRHS)* et je suis membre du conseil d'administration; je pense que je peux encore contribuer à *Pope Memorial*, mais il n'y a pas de représentant *SEAC*. Une dérogation pourrait être accordée; cette question doit être réexaminée.

M. Murray

Président de la CSET :

Je ne suis pas au courant des règles. Cela pourrait être considéré.

Annie Brasseur

Parent de Pope et AGRHS :

La dernière formation réglementaire pour les chauffeurs d'autobus ayant des élèves à besoins particuliers a eu lieu en 2018. Quand aura lieu la prochaine formation réglementaire pour les conducteurs qui doivent faire face à des incidents dans l'autobus, surtout pour les élèves ayant des besoins spéciaux qui peuvent ne pas réagir de la même manière que les enfants neurotypiques normaux?

G. Holliday

Commissaire :

Il s'agit d'une demande et d'un besoin légitimes. Nous en parlerons lors de la prochaine réunion relative aux transports.

17. GOUVERNANCE ET COMMUNICATION

Aucune.

18. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 18h59.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président